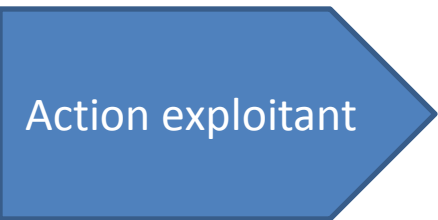




www.classement.atout-france.fr

Comment suivre et gérer la
demande classement par
téléprocédure ?



Les pages avec la signalétique bleue signalent une action à réaliser par l'exploitant d'un hébergement touristique marchand.

Les pages avec la signalétique rouge signalent une action à réaliser par une préfecture.



Les pages avec la signalétique bleue signalent une action à réaliser par un cabinet de contrôle accrédité.

Les pages avec la signalétique rouge signalent une action à réaliser par Atout France.

Etape 1

L'inscription de l'exploitant d'un hébergement touristique

p. 4 à 6

Etape 2

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

p. 7 à 15

Etape 3

La demande de classement et l'envoi en préfecture

p. 16 à 18

Etape 4

L'instruction de la demande de classement par la préfecture

p. 19 à 24

Etape 5

La publication du classement par ATOUT France

p. 25 à 26

1 **Exploitant :** Connectez-vous à www.classement.atout-france.fr.

2 Cliquez sur le type d'hébergement correspondant.

ATOUT FRANCE Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

1 Bienvenue,

Vous trouverez sur cet espace l'ensemble des informations utiles sur le nouveau classement des hébergements touristiques : référentiel de classement, procédure pour obtenir les nouvelles étoiles, nouveau panneau, liste des cabinets de contrôle accrédités, liste des hébergements classés...

En tant qu'exploitant d'un hébergement touristique marchand concerné par le classement, vous pourrez également effectuer et suivre, de manière plus simple et efficace, votre demande de classement en ligne en ouvrant un compte dédié. Seul l'espace hôtel est aujourd'hui disponible. Les autres espaces des hébergements touristiques seront disponibles à compter du 1er juillet 2010, date d'entrée en vigueur du nouveau dispositif de classement (décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009).

2 Vous êtes exploitant d'un des hébergements touristiques suivants :

- Hôtel
- Camping
- Parc résidentiel de loisirs
- Village vacances
- Résidence de tourisme
- Mobiliés de tourisme
- Village résidentiel de tourisme

Vous êtes un cabinet de contrôle : accédez à votre espace

Vous êtes une préfecture : accédez à votre espace

ATOUT FRANCE Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

3 Hébergements / Accueil Hôtelier

Bienvenue sur l'espace hôtelier

4 Plus simple et plus rapide, vous pouvez désormais obtenir votre nouveau classement en 2 mois en moyenne. Pour faciliter votre démarche, Atout France vous propose le téléservice de demande de classement en ligne. Il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

- 1 - Créer votre compte
A noter : un numéro d'identification à rappeler dans toutes vos correspondances avec vos interlocuteurs vous sera attribué au moment de l'inscription.
- 2 - Remplir votre prédiagnostic en ligne et l'adresser au cabinet de contrôle accrédité à qui vous aurez commandé au préalable votre visite de contrôle.
A noter : votre visite de contrôle est valable trois mois.
- 3 - Valider le rapport de contrôle complet remis par votre cabinet de contrôle accrédité.
A noter : une fois la visite effectuée, le cabinet de contrôle dispose d'un délai de 15 jours pour vous fournir le rapport et la grille de contrôle.
- 4 - Adresser votre demande de classement en Préfecture après avoir rempli en ligne le formulaire de demande de classement.
Vous devez fournir en Préfecture l'intégralité du dossier sous forme numérique et papier. A compter de la réception de votre dossier complet, la Préfecture dispose d'un mois pour prendre la décision de classement.

Ce service en ligne vous permet ainsi :

- de constituer votre portefeuille de documents validés à soumettre à la préfecture (prédiagnostic, rapport et grille de contrôle validés par vos soins, formulaire de demande de classement) et de n'oublier aucune pièce à joindre.
- de maîtriser chaque étape de votre démarche de classement grâce à un suivi en ligne, dans votre espace, de tous les échanges avec vos interlocuteurs de l'envoi du prédiagnostic à votre cabinet de contrôle accrédité, à la publication en ligne sur le site d'ATOUT FRANCE de votre établissement classé aux nouvelles normes.

Accès direct à votre espace

Identifiant mot de passe oublié ?

Ma demande de classement

- Etape 1 : Créer mon compte
- Etape 2 : Compléter et envoyer mon prédiagnostic
- Etape 3 : Valider mon rapport de contrôle
- Etape 4 : Demander mon classement
- Faire une nouvelle demande

J'ai besoin d'aide

Questions fréquentes (FAQ)

Je n'ai pas de réponse à ma demande

Documents de référence

- Modele de pre-diagnostic hotelier
- Arrete classement hotels 23 12 2009
- Decret 1650-23 12 2009
- Decret 1652-23 12 2009
- Hotels - Tableau de classement toutes catégories
- Hotels - Tableau de classement - 1 étoile

3 Vous arrivez sur l'espace du mode d'hébergement choisi.

4 Cliquez sur « créer mon compte »

1

Remplissez le formulaire d'inscription. Les champs obligatoires sont marqués d'une astérisque rouge. Les conditions générales d'utilisation doivent être validées.

2

2

La demande de création de compte effectuée, vous recevez un courriel de confirmation avec votre login et votre mot de passe. **Un numéro d'identifiant vous sera alors attribué, il devra être rappelé dans toutes vos correspondances.** Exemple : H-06-000245-001
Il se compose ainsi : [initiale du type de structure]-[code département]- [6 chiffres aléatoires]-[n° de demande]

ATOUT FRANCE | **France** | Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

Mon compte Suivi des demandes

Suivi de votre demande
Sur cette page, sera identifiée chaque action ("Mes tâches") que vous devrez effectuer dans le cadre de votre démarche de demande de classement. Vous retrouverez également l'historique complet de votre démarche ("Notifications").
Pour commencer votre démarche de demande de classement, vous devez compléter et déposer votre prédiagnostic (étape 2).
Le nom du fichier de votre prédiagnostic commencera par DG, celui de votre rapport de contrôle par RC, celui de votre grille de contrôle par GC, celui de votre formulaire de demande de classement par DC.

Mes tâches
Vous n'avez aucune tâche à réaliser.

Notifications

Date	Intervenant	Événement	CP	Siret	Numéro demande
05/04/2010	christine trotignon	Création de compte	75011	34006645500015	H75-000014-001

Bienvenue
christine.trotignon | HOTEL TEST 7
N° demande : H75-000014-001

Ma demande de classement
Etape 1 : Créer mon compte
Etape 2 : Compléter et envoyer mon prédiagnostic
Etape 3 : Valider mon rapport de contrôle
Etape 4 : Demander mon classement
Annuler ma demande en cours

J'ai besoin d'aide
Questions fréquentes (FAQ)
Je n'ai pas de réponse à ma demande

Mes documents

Documents de référence
Modele de prediagnostic hotelier
Arrete classement hotels 23 12 2009
Decret 1650-23 12 2009
Decret 1652-23 12 2009

Le tableau « Notifications » vous indique que votre compte a bien été créé.

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

Exploitant :

1 Contactez le cabinet de contrôle accrédité qui réalisera chez vous la visite de contrôle.

2 Téléchargez et remplissez votre prédiagnostic directement sur le PDF dynamique mis à votre disposition.

3 Enregistrez votre prédiagnostic complété sur votre ordinateur.



Vous pouvez le remplir en plusieurs séquences.

4 Cliquez sur « Parcourir », chargez votre prédiagnostic complété depuis votre ordinateur, puis cliquez sur « Déposer ».

ATOUT FRANCE Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

Compléter et envoyer votre prédiagnostic

Bienvenue christine.troignon | HOTEL TEST 7 N° demande : H75-000014-001

Ma demande de classement

Etape 1 : Créer mon compte

Etape 2 : Compléter et envoyer mon prédiagnostic

Etape 3 : Valider mon rapport de contrôle

Etape 4 : Demander mon classement

Annuler ma demande en cours

J'ai besoin d'aide

Questions fréquentes (FAQ)

Je n'ai pas de réponse à ma demande

Mes documents

Documents de référence

Modèle de prédiagnostic hôtelier

Arrêté classement hotels 23 12 2009

Decret 1650-23 12 2009

Decret 1652-23 12 2009

Télécharger le modèle de prédiagnostic à remplir : **2**

Modèle de prédiagnostic.pdf

Déposer votre prédiagnostic (fichier au format PDF) :

Parcourir

Déposer

ATOUT FRANCE Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

Compléter et envoyer votre prédiagnostic

Bienvenue christine.troignon | HOTEL TEST 7 N° demande : H75-000014-001

Ma demande de classement

Etape 1 : Créer mon compte

Etape 2 : Compléter et envoyer mon prédiagnostic

Etape 3 : Valider mon rapport de contrôle

Etape 4 : Demander mon classement

Annuler ma demande en cours

J'ai besoin d'aide

Questions fréquentes (FAQ)

Je n'ai pas de réponse à ma demande

Mes documents

Documents de référence

Modèle de prédiagnostic hôtelier

Arrêté classement hotels 23 12 2009

Decret 1650-23 12 2009

Decret 1652-23 12 2009

Télécharger le modèle de prédiagnostic à remplir :

Modèle de prédiagnostic.pdf

Déposer votre prédiagnostic (fichier au format PDF) :

Parcourir

Modèle%20de%20prédiagnostic.pdf

4

Déposer

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle



Pour une meilleure traçabilité vos documents sont systématiquement renommés avec votre numéro de demande :

- > **DG** pour prédiagnostic
- > **RC** pour rapport de contrôle
- > **GC** pour grille de contrôle
- > **DC** pour demande de classement
- > **AC** pour arrêté de classement

En cas d'erreur, vous pouvez supprimer votre prédiagnostic.

6 Sinon, cliquez sur « Envoyer au cabinet de contrôle ».

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

Accueil / Hébergements / Saisie du prédiagnostic

Compléter et envoyer votre prédiagnostic

Bienvenue christine.trotignon | HOTEL TEST 7
N° demande : H75-000014-001

Sélectionnez votre cabinet de contrôle

Nom du cabinet : TEST BAC

Saisir la référence commandée (facultatif)

Valider Annuller

Télécharger le modèle de prédiagnostic
Modèle de prédiagnostic.pdf

Votre fichier de prédiagnostic :

DG-H75-000014-001.pdf - Supprimer

Envoyer au cabinet de contrôle

7

Sélectionnez dans le menu déroulant le cabinet de contrôle accrédité à qui vous avez au préalable commandé la visite de contrôle. Cliquez sur « Valider ».

La référence commande demandée de manière facultative correspond à votre référence client de votre cabinet de contrôle.

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

Accueil / Hébergements / Accueil Hôte/elle

Suivi de votre demande

Sur cette page, sera identifiée chaque action ("Mes tâches") que vous devez effectuer dans le cadre de votre démarche de demande de classement. Vous retrouverez également l'historique complet de votre démarche ("Notifications").

Pour commencer votre démarche de demande de classement, vous devez compléter et déposer votre prédiagnostic (étape 2).

Le nom du fichier de votre prédiagnostic commencera par DG, celui de votre rapport de contrôle par RC, celui de votre grille de contrôle par GC, celui de votre formulaire de demande de classement par DG.

Mes tâches

Vous n'avez aucune tâche à réaliser.

Notifications

Date	Intervenant	Événement	GP	Siret	Numéro demande
05/04/2010	christine.trotignon - HOTEL TEST 7	Prédiagnostic envoyé	75011	34006645000015	H75-000014-001
05/04/2010	christine.trotignon	Création de compte	75011	34006645000015	H75-000014-001

Bienvenue christine.trotignon | HOTEL TEST 7
N° demande : H75-000014-001

Ma demande de classement

Étape 1 - Créer mon compte

Étape 2 - Compléter et envoyer mon prédiagnostic

Étape 3 - Saisir mon rapport de contrôle

Étape 4 - Demander mon classement

Annuler ma demande en cours

J'ai besoin d'aide

Questions fréquentes (FAQ)

Je n'ai pas de réponse à ma demande

Mes documents

DG-H75-000014-001.pdf

Documents de référence

Modèle de prédiagnostic hôtelier

Arrêté classement hotels 23 12 2009

Decret 1550-23 12 2009

8

Le tableau de notifications vous indique que votre prédiagnostic a été déposé sur l'espace de votre cabinet de contrôle.

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

! Cabinet de contrôle : pour que votre client puisse déposer son prédiagnostic sur votre espace, vous devez disposer d'un compte dédié.

1 Connectez-vous sur www.classement.atout-france.fr

3 Vous arrivez sur l'espace dédié aux cabinets de contrôle.

1

3

4

2

4

Connectez-vous sur www.classement.atout-france.fr

Vous arrivez sur l'espace dédié aux cabinets de contrôle.



2 Cliquez sur votre espace « cabinet de contrôle ».

4 Cliquez sur « créer mon compte ».

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

1

Cabinet de contrôle : remplissez le formulaire prévu. Les champs obligatoires sont marqués d'une astérisque rouge. Les conditions générales d'utilisation doivent être validées.

2

2

La demande de création de compte effectuée, Atout France reçoit une notification et valide votre inscription si vous êtes accrédité pour le(s) domaine(s) déclaré(s). Un courriel de confirmation de votre inscription vous est alors adressé.

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

/ Cabinets de contrôle / Suivi dossiers et prédiagnostics

Suivi des demandes

Mes tâches

Date	Tâche	Hébergement	N° de SIRET	Numéro demande
05/04/2010 11:22	Prédiagnostic reçu	HOTEL TEST	34006645500015	H75-000014-001

1

Le tableau « Mes tâches » vous indique vos actions en cours. Cliquez sur « **Prédiagnostic reçu** ».



Vous pouvez créer des comptes pour chacun de vos inspecteurs. A la prise en charge du prédiagnostic, ils pourront assurer le suivi complet du dossier de leur client.

Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

/ Cabinets de contrôle / Prédiagnostic reçu

Valider le prédiagnostic

A cette étape vous devez valider le prédiagnostic adressé par votre client. L'utilisateur qui procédera à cette action sera le référent identifié de l'ensemble du dossier client. La charge du dépôt du rapport et de la grille de contrôle lui sera ensuite automatiquement affectée. Il disposera également d'un suivi des actions à réaliser et d'un historique des dossiers qu'il aura pris en charge.

Dossier hébergement

HOTEL TEST 7
Siret: 34006645500015
N° demande: H75-000014-001

Documents du dossier

DG-H75-000014-001.pdf - [Télécharger](#)

[Accepter le prédiagnostic](#)

2

Vous pouvez visualiser le prédiagnostic en cliquant sur « **Télécharger** » à droite du document. Puis si le document vous convient, cliquez sur « **Accepter le prédiagnostic** ».

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

Cabinet de contrôle :

1

1

Une fois la visite de contrôle réalisée dans l'établissement, chargez sur l'espace de l'exploitant et sous 15 jours, la grille et le rapport de contrôle.

2

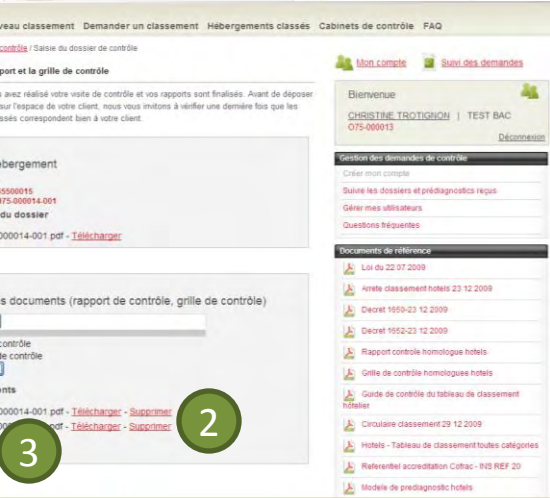
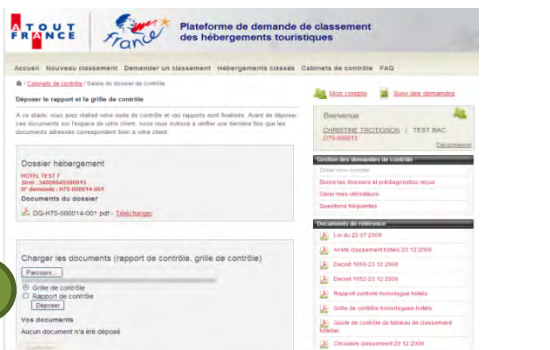
Vous pouvez visualiser la grille et le rapport de contrôle en cliquant sur « Télécharger » à droite des documents.

3

Confirmez la grille et le rapport de contrôle. En cas d'erreur, vous pouvez les supprimer et les charger de nouveau.

4

L'exploitant reçoit une notification l'informant que vous venez de lui déposer le rapport et la grille de contrôle. A ce stade, le tableau « Mes tâches » est vide.



La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

2

3

4

1

Exploitant : vous avez reçu votre grille et votre rapport de contrôle, vérifiez-les.

2

Visualisez vos documents en cliquant sur « Télécharger ».

3

Cochez « oui » pour les valider.

4

Puis confirmez.

5

Confirmez la validation des documents.



Pensez à imprimer ces documents pour constituer votre dossier à adresser par voie postale à la préfecture du département où est implanté votre établissement.

Date	Intervenant	Evénement	CE	Siret	Numéro demande
05/04/2010	CHRISTINE TROIGNON - TEST BAC	Rapport de contrôle envoyé	75011	3400664500015	H75-00014-001
05/04/2010	christine troignon HOTEL TEST 7	Prédiagnostic envoyé	75011	3400664500015	H75-00014-001
05/04/2010	christine troignon	Création de compte	75011	3400664500015	H75-00014-001

5

La relation avec le cabinet de contrôle accrédité : le dépôt du prédiagnostic et la validation du rapport de contrôle

Valider votre rapport de contrôle

A ce stade de votre demande de classement, votre visite de contrôle a été effectuée. Nous vous rappelons que sa durée de validité est de 3 mois (décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009). Passé ce délai, votre dossier de demande de classement ne sera plus recevable en préfecture. A l'issue de la visite de contrôle, votre cabinet de contrôle dispose d'un délai de 15 jours pour vous remettre sous format papier et numérique le rapport et la grille de contrôle (décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009).

Si votre cabinet de contrôle a déposé votre rapport et votre grille de contrôle, il doit apparaître ci-dessous. L'action de validation de votre rapport et de votre grille de contrôle vous permet d'ajouter définitivement à votre dossier de demande de classement ces deux documents.

Dossier hébergement
HOTEL TEST 7
Siret: 34006645500015
N° demande: H75-00014-001

Documents

Message de la page Web
Le refus de ces documents va entraîner leur renvoi à la personne en charge de votre dossier au sein de l'OEIC. Etes-vous sûrs de vouloir continuer ?

Je valide le rapport de contrôle Oui Non
Je valide la grille de contrôle Oui Non

Documents de référence

- Modèle de prédiagnostic hôtelier
- Arete classement hotels 23 12 2009
- Decret 1950-23 12 2009
- Decret 1952-23 12 2009
- Hotels - Tableau de classement toutes catégories
- Hotels - Tableau de classement - 1 étoile
- Hotels - Tableau de classement - 2 étoiles

1

! Si vous refusez les documents, prenez contact avec votre cabinet de contrôle.

ATOUT FRANCE Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

Suivi de votre demande

Sur cette page, sera identifiée chaque action ("Mes tâches") que vous devez effectuer dans le cadre de votre démarche de demande de classement. Vous retrouvez également l'historique complet de votre démarche ("Notifications").

Pour commencer votre démarche de demande de classement, vous devez compiler et déposer votre prédiagnostic (étape 2).
Le nom du fichier de votre prédiagnostic commence par DG, celui de votre rapport de contrôle par RC, celui de votre grille de contrôle par GC, celui de votre formulaire de demande de classement par DC.

Mes tâches

Vous n'avez aucune tâche à réaliser.

Notifications

Date	Intervenant	Événement	GP	Siret	Numéro demande
05/04/2010	christine troignon - HOTEL TEST 7	Rapport de contrôle refusé	75011	34006645500015	H75-00014-001
05/04/2010	CHRISTINE TROIGNON - TEST BAC	Rapport de contrôle envoyé	75011	34006645500015	H75-00014-001
05/04/2010	christine troignon - HOTEL TEST 7	Prédiagnostic envoyé	75011	34006645500015	H75-00014-001
05/04/2010	christine troignon	Création de compte	75011	34006645500015	H75-00014-001

Notifications

Mon compte Suivi des demandes

Bienvenue christine troignon | HOTEL TEST 7
N° demande : H75-00014-001

Mes demandes de classement

- Etape 1 - Créer mon compte
- Etape 2 - Compiler et envoyer mon prédiagnostic
- Etape 3 - Valider mon rapport de contrôle
- Etape 4 - Demander mon classement
- Annuler ma demande en cours

J'ai besoin d'aide

Questions fréquentes (FAQ)
Je n'ai pas de réponse à ma demande

Mes documents

- DG-H75-00014-001.pdf

Documents de référence

- Modèle de prédiagnostic hôtelier
- Arete classement hotels 23 12 2009
- Decret 1950-23 12 2009

2

Votre refus est notifié dans votre tableau de tâches. Dans tous les cas, il vous faut valider ces deux documents pour passer à l'étape suivante.

1

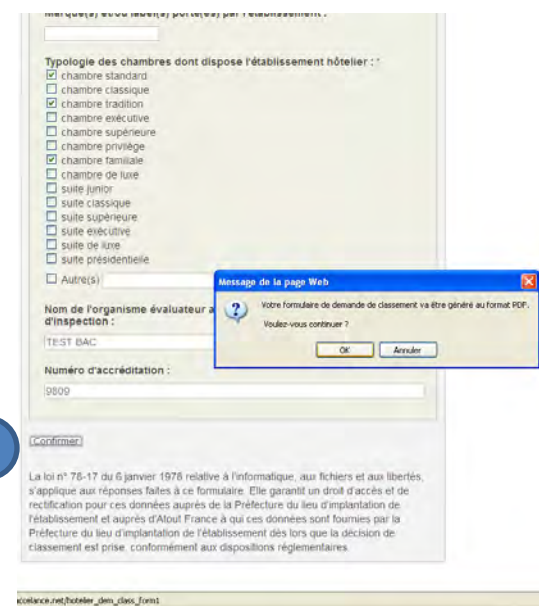
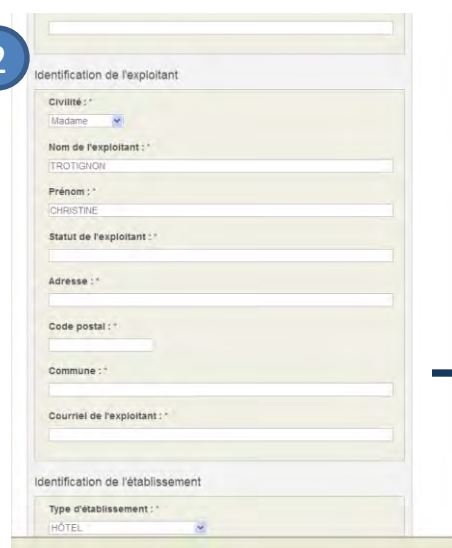
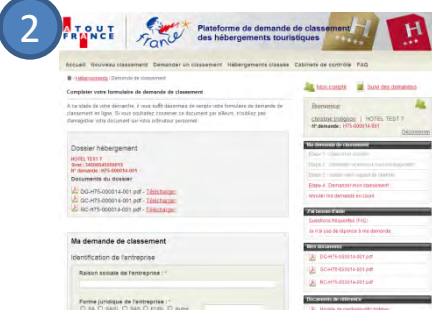
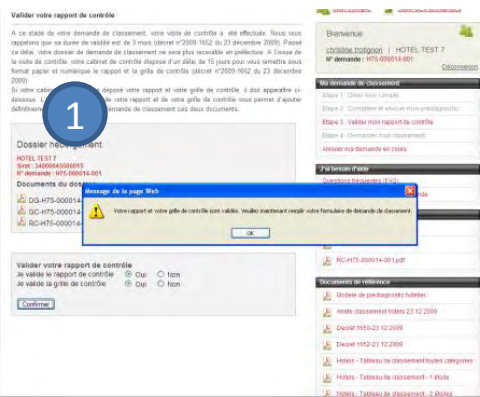
1

Vous avez validé le rapport et la grille de contrôle. Vous êtes maintenant invité à remplir votre formulaire de demande de classement.

2

2

3



2

Remplissez le formulaire prévu. Les champs obligatoires sont marqués d'une astérisque rouge.

3

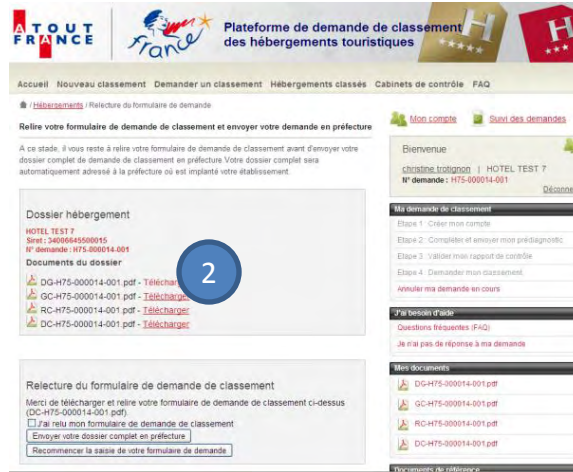
Une fois rempli, confirmez votre formulaire de demande de classement.

La demande de classement et l'envoi en préfecture.



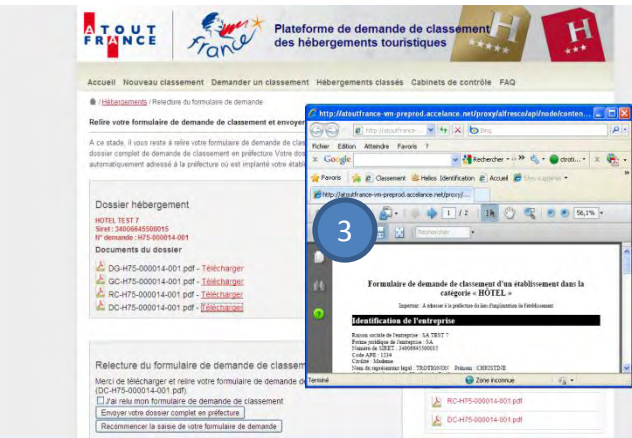
1

Relisez votre formulaire de demande de classement.



2

Cliquez sur « Télécharger »



3

La version PDF du document s'affiche. Vous pouvez l'enregistrer sur votre ordinateur. Imprimez-la et signez-la pour votre envoi postal.

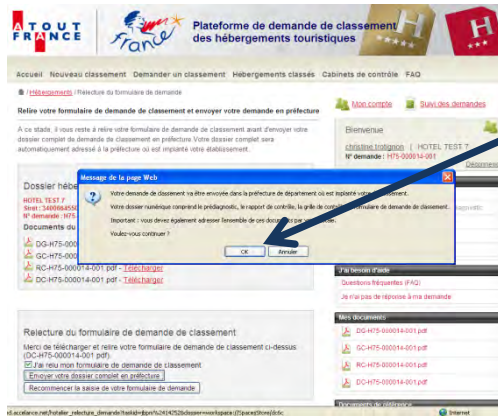


4

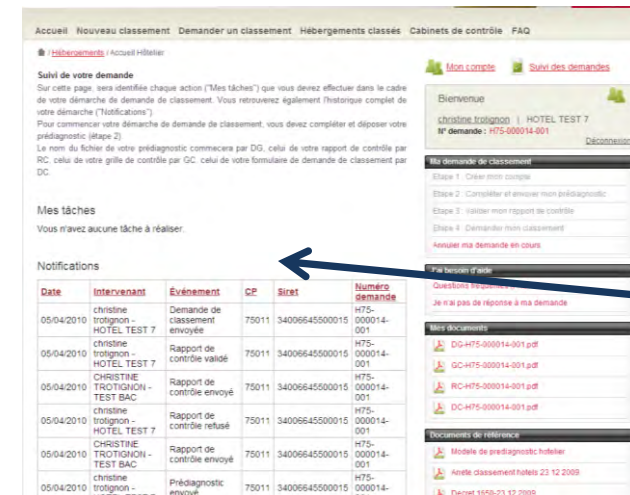
Validez et envoyez votre dossier en préfecture.



Important : tout votre dossier doit également être adressé par voie postale.



5 Validez l'envoi de votre dossier en préfecture.



6 Votre dossier complet a été envoyé automatiquement dans la préfecture où est implanté votre établissement. **Votre procédure de demande de classement est terminée.** Aucune tâche n'apparaît dans votre tableau.

Préfecture :

1

Connectez-vous sur www.classement.atout-france.fr

3

Vous arrivez sur l'espace dédié aux préfectures

ATOUT FRANCE
Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

1 / Accueil

Rechercher un hébergement classé

Nom établissement Dépt. ou CP

Accès direct à votre espace

Identifiant mot de passe oublié ?

Vous êtes exploitant d'un des hébergements touristiques suivants :

- Hôtel
- Camping
- Parc résidentiel de loisirs
- Village vacances
- Résidence de tourisme
- Meublés de tourisme
- Village résidentiel de tourisme

Vous êtes un cabinet de contrôle : accédez à votre espace

2 Vous êtes une préfecture : accédez à votre espace

2

Cliquer sur l'espace « préfectures »

4

Entrez votre identifiant et votre mot de passe, fournis par Atout France.

Préfectures / Accueil Préfectures

Bienvenue sur l'espace des préfectures

3

4

Accès direct à votre espace

Identifiant mot de passe oublié ?

Gestion des demandes de classement

Suivre mes demandes de classement

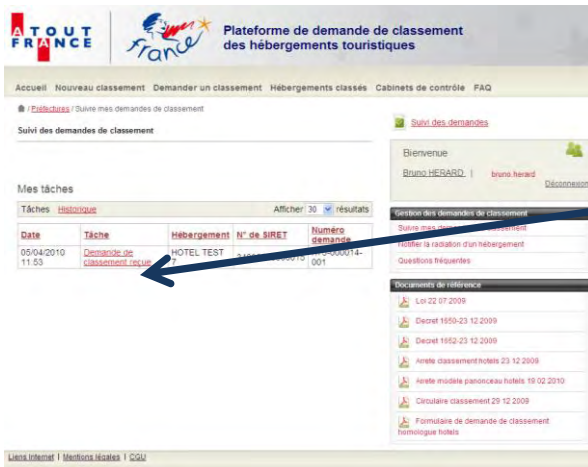
Notifier la radiation d'un hébergement

Questions fréquentes

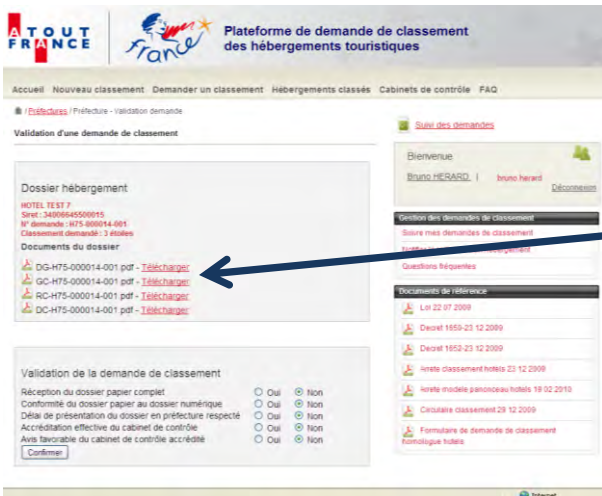
Documents de référence

- Loi 22 07 2009
- Decret 1652-23 12 2009
- Decret 1052-23 12 2009
- Arrete classement hotels 23 12 2009
- Arrete modele panneauau hotels 19 02 2010
- Circulaire classement 29 12 2009
- Formulaire de demande de classement homologue hotels

Liens Internet | Mentions légales | CGU

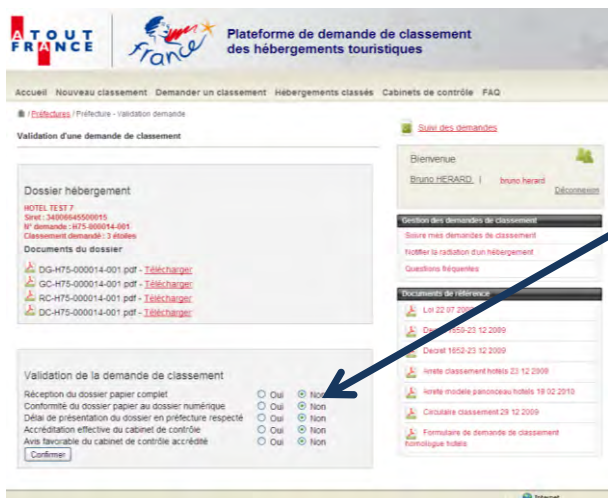


1 Le tableau « Mes tâches » vous indique vos actions en cours. Cliquez sur « Demande de classement reçue ».

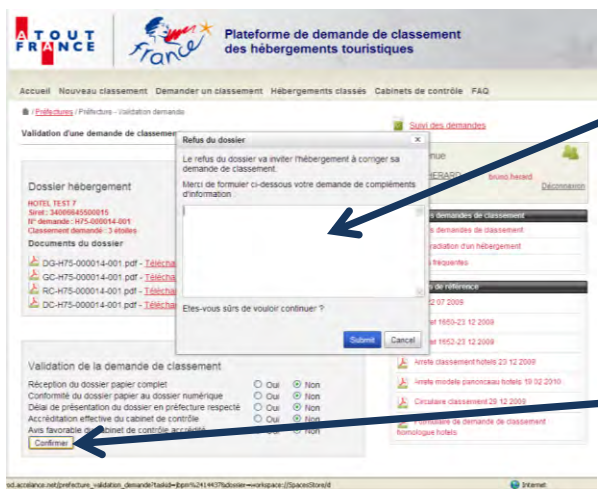


2 Vous pouvez visualiser le éléments du dossier en cliquant sur « Télécharger » à droite du document.

L'instruction de la demande de classement par la préfecture.



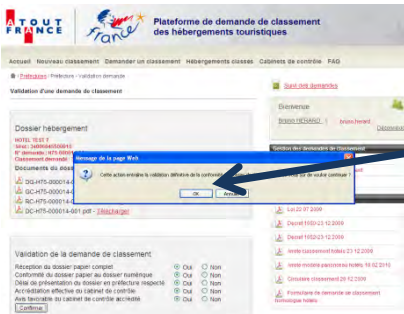
Confirmez les cinq conditions listées pour valider le dossier. Si l'une ou plusieurs des conditions n'est pas respectée, cliquez sur « non ».



Si vous avez coché « non » pour l'une ou plusieurs des conditions, vous avertissez l'exploitant qu'un élément de son dossier n'est pas correct en précisant dans la boîte de dialogue qui apparaît la raison de votre refus. Cliquez sur « Submit ».

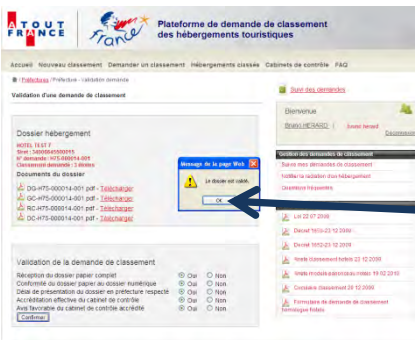
Si vous avez coché « oui » à toutes les étapes, l'exploitant remplit donc toutes les conditions pour être classé. Cliquez sur « Submit ». L'exploitant recevra une notification lui précisant que son dossier est complet.

L'instruction de la demande de classement par la préfecture.



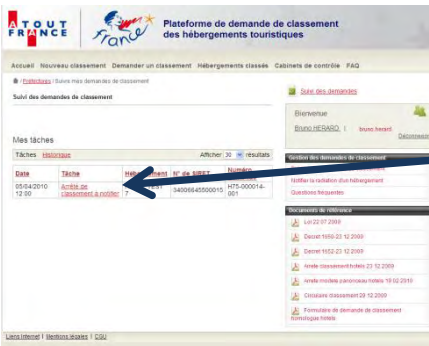
4

Si vous avez coché « oui » à toutes les étapes de la validation de la demande de classement, confirmez votre validation.



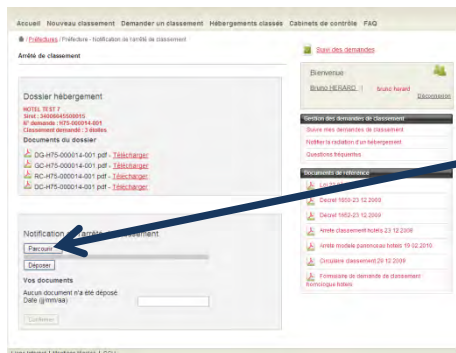
5

La plateforme confirme que le dossier de demande de classement de l'exploitant est validé.



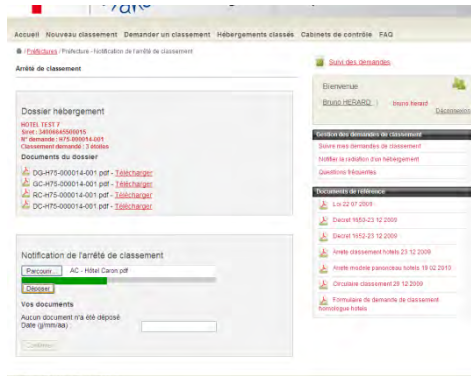
6

Vous pouvez ensuite prendre la décision de classement et rédiger l'arrêté de classement relatif à l'établissement.



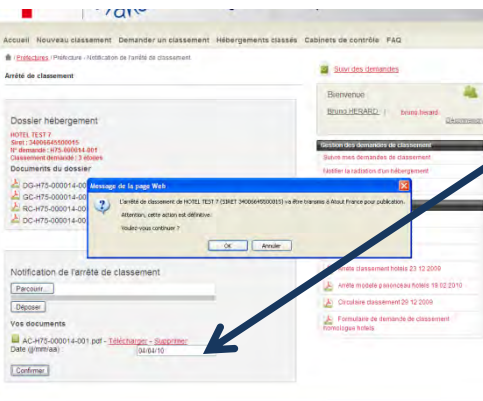
1

Pour transmettre l'arrêté de classement, procédez d'abord à sa numérisation. Enregistrez le document numérisé sur votre poste de travail. Puis, cliquez sur « Parcourir ». Sélectionnez l'arrêté de classement numérisé depuis votre ordinateur, et cliquez sur « Déposer ».



2

Patiencez quelques secondes pendant le chargement de l'arrêté de classement.



3

Inscrivez la date à laquelle l'arrêté de classement a été notifié dans le cadre prévu à cet effet. Puis « Confirmez ». La boîte de dialogue indique que le dossier va être transmis à Atout France. L'exploitant reçoit une notification lui précisant que son arrêté de classement a été pris. L'ensemble du dossier est automatiquement transmis à Atout France pour publication de l'établissement et archivage des données.

Préfecture :

ATOUT FRANCE

Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques

Accueil Nouveau classement Demander un classement Hébergements classés Cabinets de contrôle FAQ

Préfectures / Tâches et notifications

Suivre les demandes de classement

Tâches Historique Afficher 30 résultats

Filtrer par Tous les événements

Date (ex. 22/02/2010) Intervenant (Nom et/ou établissement) Code postal (ex. 75 ou 75010)

N° demande (début ou intégral) Hébergement Effacer

Tous les hébergements Rechercher

Mes notifications

Date	Intervenant	Événement	CP	Siret	Numéro demande	Type hébergement
05/04/2010	Bruno HERARD - Préfecture	Arrêté de classement notifié	75011	34006645500015	H75-000014-001	HÔTEL
05/04/2010	Bruno HERARD - Préfecture	Demande de classement complète	75011	34006645500015	H75-000014-001	HÔTEL
05/04/2010	christine trotignon - HOTEL TEST 7	Demande de classement envoyée	75011	34006645500015	H75-000014-001	HÔTEL
02/04/2010	Christine TROTIGNON	Classement publié	75011	48394030000013	H75-000011-003	HÔTEL
02/04/2010	Bruno HERARD - Préfecture	Arrêté de classement notifié	75011	48394030000013	H75-000011-003	HÔTEL
	Bruno HERARD	Demande de			H75-	

Bienvenue Bruno HERARD | bruno.herard Déconnexion

Gestion mes demandes de classement

Suivre mes demandes de classement

Notifier la radiation d'un hébergement

Questions fréquentes

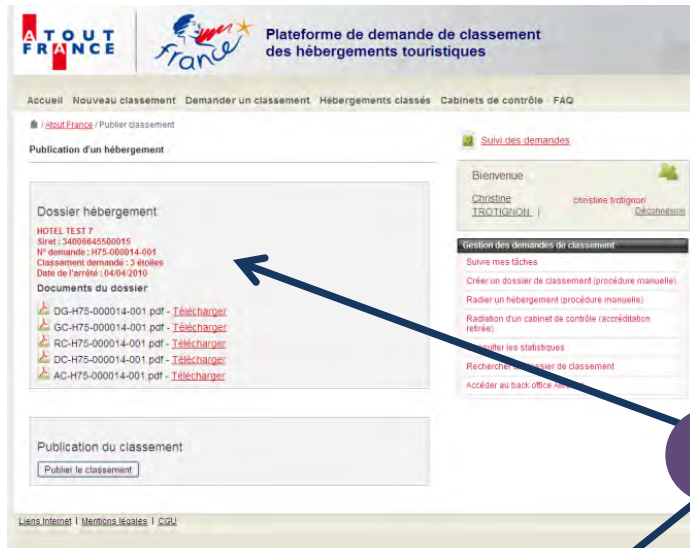
Documents de référence

- Loi 22 07 2009
- Decret 1650-23 12 2009
- Decret 1652-23 12 2009
- Arrete classement hotels 23 12 2009
- Arrete modele panneau hotels 19 02 2010
- Circulaire classement 29 12 2009
- Formulaire de demande de classement homologue hotels

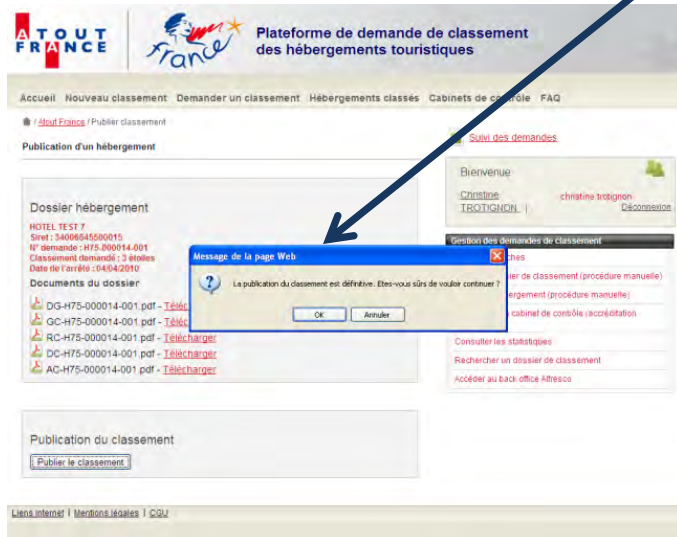
Vous pouvez visualiser l'historique de vos actions en vous rendant dans votre tableau « Mes tâches », et en cliquant sur « Suivi des demandes ».

Si vous cliquez sur l'onglet « Historique », l'ensemble de vos actions apparaît.

Vous pouvez revenir à tout moment sur cet écran en vous connectant sur votre espace.



Après vérification de la cohérence du classement demandé et du classement attribué dans l'arrêté de classement, **Atout France procède à la publication de l'établissement.**



The screenshot shows the 'Plateforme de demande de classement des hébergements touristiques' interface. A central message box states 'Le classement est publié.' (The classification is published). The left sidebar shows the dossier for 'HOTEL TEST 7' with various documents for download. The right sidebar shows the user's profile and a list of actions like 'Créer un dossier de classement' and 'Radiation d'un hébergement'.

2

La publication est confirmée. L'exploitant reçoit une notification l'informant de la publication de son établissement classé sur www.classement.atout-france.fr

The screenshot shows the 'Liste des hébergements classés' section. It features a search filter with fields for 'Type d'établissement', 'Nom', 'Code postal (début)', 'Commune', and 'Etoiles'. Below the filter, a list of establishments is displayed, including 'HOTEL TEST 5' (1 étoile) and 'HOTEL TEST 6' (HÔTEL).

3

La liste des hébergements classés selon les nouvelles normes est publiée dans la section « Hébergements classés ». Elle sera également prochainement disponible sur www.franceguide.com